

Faire un doctorat est de moins en moins exceptionnel

■ Le ministre Marcourt lance une étude pour mieux connaître l'avenir des doctorants.

Que deviennent les doctorants? Trouvent-ils facilement un emploi une fois leur thèse rendue? Et vers où s'orientent-ils? Le privé, le public, l'académique?

“Ces questions sont totalement d'actualité”, explique Véronique Halloin, secrétaire générale du Fonds de la recherche scientifique, le FNRS, qui note le nombre croissant de doctorants. Mais “les réponses sont encore méconnues”, ajoute Jean-Christophe Renauld, vice-recteur à la Recherche à l'UCL.

C'est pour y répondre que le ministre de l'Enseignement supérieur Jean-Claude Marcourt (PS), a libéré ce mois-ci 500 000 euros afin de financer une étude scientifique sur le sujet.

Se former pour l'industrie

Le premier constat que l'on peut cependant déjà avancer est très clair: le nombre de doctorants ne cesse de croître en Communauté française. En l'espace de moins de vingt ans, ce nombre a même cru de 100%. En 2015, on comptait dans les universités francophones 6348 doctorants pour près de 89 000 universitaires.

Cette croissance s'explique d'abord par l'augmentation globale du nombre d'étudiants. “Elle s'explique également par la volonté de plus en plus récurrente des universités d'investir dans la recherche”, note Véronique Halloin. Par le fait enfin que le secteur privé est de plus en plus intéressé par les profils de doctorants, avancent Jean-Christophe Renauld et Rudi Cloots, son homologue à l'Université de Liège.

Si les chiffres attendent l'étude du ministre Marcourt pour être précisément établis, les universités estiment que 80% des doctorants s'orientent vers le secteur privé. En réalité, ils n'auraient pas vraiment le choix face au peu de

places de chercheurs qui s'ouvrent dans les universités. L'UCL ne peut engager qu'environ 10% de ses doctorants et Véronique Halloin note une moyenne annuelle de 100 places disponibles pour les plus de 800 doctorants diplômés.

En 2010, l'OCDE notait de son côté que cinq ans après la remise de leur thèse, seul un docteur sur trois travaillait encore dans le secteur académique. Les autres prenaient le chemin de l'industrie, des services publics, des hôpitaux ou, dans une moindre mesure, de l'enseignement, notait à son tour, en septembre 2015, le site “Daily Science”.

Un doctorat n'est pas forcément bénéfique

“Cette tendance témoigne d'un profond bouleversement, constate Jean-Christophe Renauld. On n'entame plus une thèse pour les mêmes raisons qu'il y a trente ans. A l'époque, on s'engageait dans un tel travail en vue d'une carrière universitaire et de l'enseignement. Aujourd'hui, la formation doctorale n'est plus imaginée en vue d'une telle fin. On y développe plutôt des compétences transversales, ou des soft skills”, c'est-à-dire des dispositions humaines et relationnelles.

Rudi Cloots fait le même constat. Dans les secteurs industriels, scientifiques ou médicaux, on apprécie de plus en plus recruter des doctorants pour leur méthodologie et leur capacité à gérer une problématique sur le long terme. Le doctorant n'est plus vu comme une personne hyperspécialisée dans un seul domaine. Son diplôme est donc de plus en plus prisé. Le vice-recteur de l'Ulg note également que le fait de s'engager dans un doctorat devient de moins en moins exceptionnel. Cette voie est proposée de plus en plus naturellement au point, redoute-t-il, que cela en vienne à dévaloriser le diplôme de master sur le marché de l'emploi.

Jean-Christophe Renauld admet cette banalisation, mais ne partage pas la crainte de son collègue.

“Faire un doctorat n'est pas forcément bon. Une telle ambition doit s'accorder avec un projet de carrière précis. Les étu-

100 %

AUGMENTATION DU NOMBRE DE DOCTORANTS

En moins de 20 ans le nombre de doctorants a cru de 100%. On comptait, en 2015, 6348 doctorants en Belgique francophone.

“La croissance du nombre de doctorants s'explique notamment par la volonté des universités d'investir dans la recherche.”

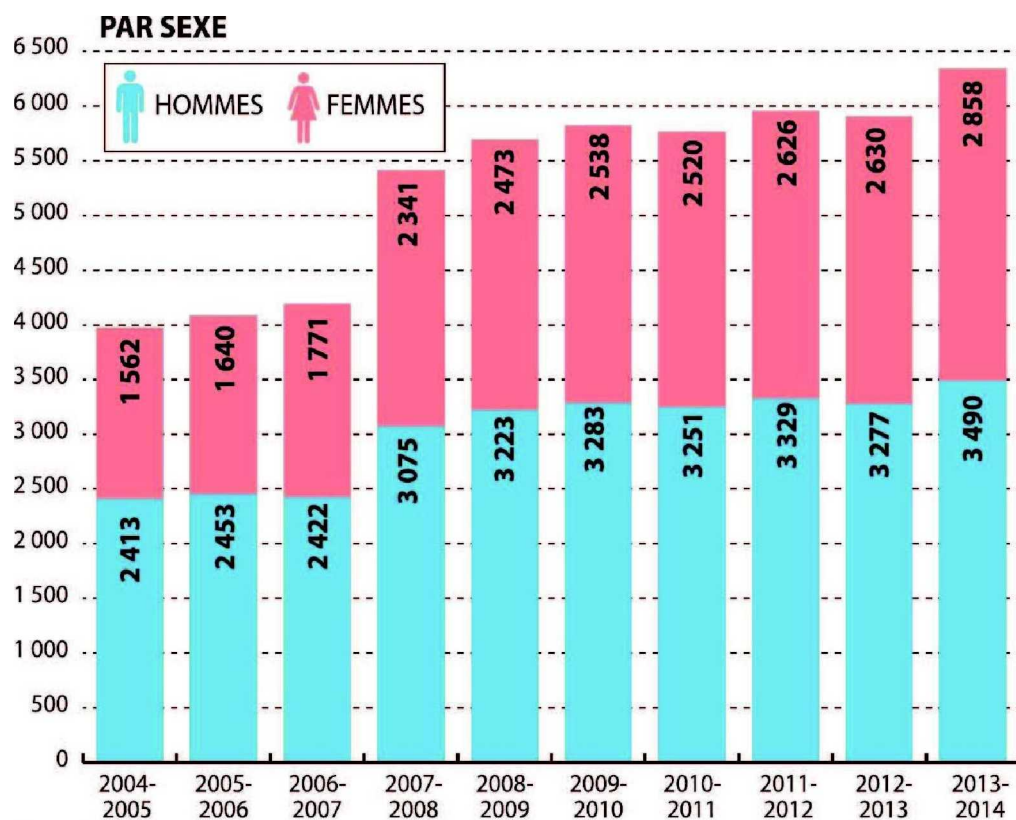
VÉRONIQUE HALLOIN

Secrétaire générale du Fonds de la recherche scientifique, le FNRS.

diants doivent se rendre compte qu'à la suite d'un doctorat, ils seront engagés en vue de responsabilités managériales ou décisionnelles. Or, s'ils souhaitent devoir assumer des responsabilités plus opérationnelles, qui offrent parfois une carrière plus porteuse, il pourrait leur être plus utile de présenter un diplôme de master."

BdO

Nombre d'étudiants en formation doctorale et doctorat en Communauté française



Source : ARES

